



LYCÉE

MUSÉE
DE LA **RÉSISTANCE** ET DE
LA **DÉPORTATION**
MAISON DES **DROITS DE L'HOMME**

isère
LE DÉPARTEMENT

Fernand
Le jeune

en 1940 1939 - 1945

ÉTAGE 0

L'idée est de mettre l'élève-visitateur dans les pas d'un adolescent de 16 ans en 1939.

Les questions portent sur ce qu'a vécu un jeune isérois. En utilisant et analysant les documents exposés et la scénographie, il s'agit de retrouver le cadre de vie de Fernand, ses choix possibles, les contraintes, et ainsi de prendre du recul sur la situation globale en Isère (les photos qui accompagnent le questionnaire servent à repérer les espaces et documents utiles dans le musée pour répondre aux questions).

Printemps 1939

Fernand, 16 ans en 1939,

se rendait-il compte des risques de guerre ?



1940

Fernand, lycéen grenoblois, a-t-il vu, connu la guerre à Grenoble en 1940 ?



Comment s'est-il rendu compte que le régime politique a changé, dans sa vie, au lycée, en ville ?



Que pouvait-il savoir de la guerre et par quel moyen ?





Printemps 1941

Où pouvait-il être quand le maréchal Pétain est venu à Grenoble en mars 1941 ? (voir le film)

À quoi servait cette visite de Pétain?

L'oncle de Fernand, Henri Vizioz, a été arrêté et enfermé à Fort Barraux. Quelle pouvait en être la raison ? Décrivez Fort Barraux



Été 1942

Au lycée, Fernand avait des amis juifs, qui ont dû aller à la mairie pour être recensés en 1941.

À l'été 1942, que risquent-ils ?



Fernand a choisi : il est monté au Vercors.

Imaginez sa vie quotidienne (manger, se cacher...)

Que manque-t-il pour qu'il devienne un combattant ?

Strasbourg, le 26 Août 1942.

Commissaire pour M. Les chefs d'équipe en vue du rattachement des
Israélites étrangers.

L'opération «Maurice» à 4 heures du matin. Il s'agit d'appréhender
les personnes indiquées sur la liste qui vous est jointe. Les
faire passer à la Caserne Bisquet où est installé un centre de
renseignement.

Agir avec le maximum de discrétion.

Frattier les personnes aux fins de leur exposer toutes armes et
autres matériels de guerre ou autres. Les inviter à se rendre
l'une ou de deux inspecteurs, délégués, Truphetti (pas de sou-
venir), témoins de reconnaissance, linge de corps, armes, vêtements
etc. On peut exiger de 50 à 100 litres de bagages.

En attendant les personnes, fermer le logement, ouvrir les d'eau,
de gaz, d'électricité, appeler sur la porte de l'appartement
une fois «Appartement localisation» Tenir la porte et
écouter le bruit qui sera souvent d'une étiquette portant le
nom et l'adresse de l'occupant, cette fois sur à saisir, par
un autre, un commandant de police ou quartier.

Les personnes sont à la fois dans les locaux de la Caserne
aux adresses suivantes :
- Bloc Bisquet
- Caserne Bisquet - devant l'école
- Bloc de la Caserne

Les voitures de réserve peuvent être réclamées par téléphone
n. 50. Les autres peuvent être réclamées à 500 francs
par heure dans les cas. Faire écouter souvent dans la
caserne Bisquet. Faire cette opération jusqu'à la fin du rattachement
des personnes.

Ne pas appeler : Les jeunes enfants (il est possible
qu'ils soient le conjoint ou les enfants
sont français, les enfants qui ont des enfants de
moins de 2 ans, les enfants interdites).

Un service médical est installé à Caserne Bisquet, Chausse
centrale.

Faire de petites compte-rendus par téléphone (n. 50) vers 8 h.
à la fin de l'opération rendre compte des personnes arrêtées,
des personnes non appréhendées.

Continuer les recherches des personnes dans la cellule.

Il y a lieu d'arrêter immédiatement toute personne qui, par un
moyen quelconque, chercherait à entraver cette opération. Elle
sera punie par la suite.

En cas de difficulté : téléphoner au n. 50.

Comment a-t-il été parfois possible d'échapper à ces risques ?

ENTREPRISE

Direction assurée par un
administrateur provisoire aryen
nommé en application des lois des
10 septembre 1940 et 22 juillet 1941.

JUIVE

En quoi l'occupation italienne a-t-elle été étonnante?

Blank lined area for notes.



N. 2008 (208) del Castel.
 21. 06.1943 - 1.000.000 Lit.

P.M. 200, 7 4 MAG 1943 194 - Anno

COMANDO DIVISIONE ALPINA PUSTERIA *GIUGIO PREFETTO DELL'ISSRE*

sezione informazioni _____

Prof. N. 1063/1 Allegat. _____

OGGETTO _____

Risposta al foglio del _____

Div. _____ Ser. _____ N. _____

sig. Prefetto,

Vi comunico che in esecuzione a quanto già notificato dalle autorità centrali italiane al governo di Vichy, gli arresti di ebrei di qualsiasi nazionalità, anche francesi, sono riservati nel territorio sotto controllo italiano alle autorità militari italiane.

Vi prego pertanto provvedere alla revoca degli arresti e degli internamenti già effettuati.

Resta inteso che le disposizioni di cui sopra non riguardano gli arresti di ebrei colpevoli di reati commessi per i quali la giustizia può avere corso in base alla legge francese, tenuto conto che sono deportati fuori della zona di controllo italiano.

Vi prego farmi conferma della presente.

IL GENERALE DI DIVISIONE COMANDANTE
 (M.L. de Castiglioni)
M. de Castiglioni

Vedere per ogni dubbio la nota apposta sul tabellone della Divisione il numero di protocollo è quello del tabellone di protocollo.

ÉTAGE 2

Automne 1943

Pendant que Fernand est au Vercors, à l'automne 1943, les occupants allemands ont chassé et remplacé les Italiens en Isère. Qu'est-ce que cela change :



- pour les Juifs ?

- pour la Résistance ?



Observez l'espace du deuxième étage jusqu'aux portes de la Gestapo : quels éléments montrent que Grenoble est en guerre ?

D'autres Isérois ont fait un autre choix que Fernand : lequel ? Citez un exemple.



11 novembre 1943

Fernand est descendu de nuit à Grenoble pour trouver des chaussures et des vêtements chauds. Surpris ? Dénoncé ? Il est arrêté par des soldats allemands et mis dans un train avec d'autres résistants, arrêtés le 11 novembre 1943. Pourquoi ont-ils été arrêtés ?



*Dans quel camp a-t-il pu être déporté? (carte)
A-t-il retrouvé des amis lycéens juifs dans ce camp ?*



Écoutez les témoignages pour avoir une idée des conditions de survie dans le camp.



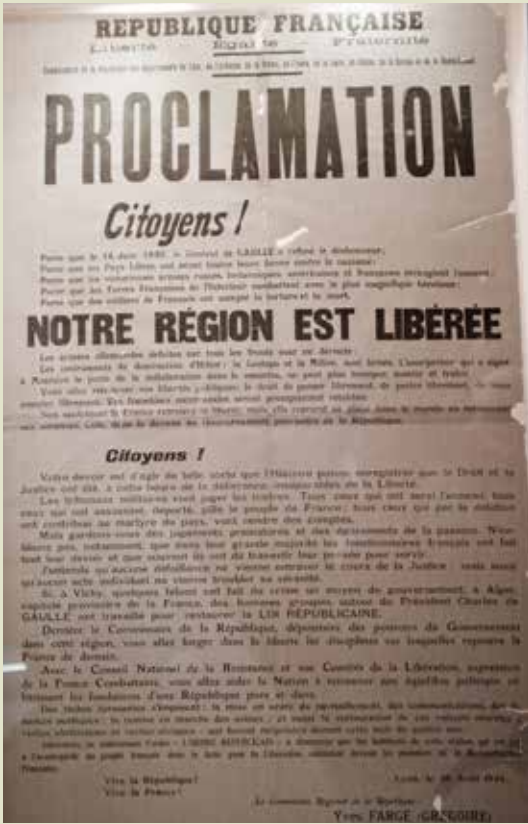
*Fernand a tenu le coup, survécu.
Quand a-t-il été libéré ? Par qui ?*

Comment a-t-il raconté, transmis son expérience ?



DERNIÈRE SALLE

Pendant sa détention, comment et par qui l'Isère a-t-elle été libérée ? Quelle a été l'œuvre de la Résistance dès avant et juste après la libération ?



La situation a changé, mais l'esprit de Résistance et Fernand ont des héritiers... et vous ?
